

Suissemelio – Kommission Hochbau und Soziales

Procès-verbal de la séance de la sous-commission « Risque » du
jeudi 8 septembre 2016 à 10h00, Office fédéral de l'agriculture, à Berne

Présents : MM. Rossy Philippe, Bader Joël, Kägi Wilfried, Perrollaz Klaus, Gfeller Markus, Brunner Samuel (OFAG), Kämpf Daniel

Procès-verbal : M. Kämpf Daniel

1. Rappel de la situation actuelle du projet Risikomanagement

Philippe Rossy commence par présenter Daniel Kämpf, collaborateur de l'Office de crédit agricole, qui a repris la responsabilité du risque suite au départ de Christof Rüfenacht. M. Rossy s'excuse de l'inactivité des derniers mois sur le projet Risikomanagement, expliquée par la reprise du mandat des AF, des changements dans le personnel, ainsi que par un arrêt maladie de Daniel Kämpf.

2. Position de Franz Hofer par rapport au programme de gestion des risques

Franz Hofer a fait parvenir, hier soir 7 septembre 2016, une offre de vente de son programme Hofernet à Suissemelio. Dans les grandes lignes, M. Hofer propose que Suissemelio lui rachète tous les droits sur le programme pour un montant de CHF 15'000 pour solde de tout compte. L'offre est valable 30 jours, et le transfert prendrait effet au 1^{er} janvier 2017. En contrepartie, Franz Hofer s'engage à ne pas proposer un produit concurrent aux caisses de crédit agricole.

Klaus Perrollaz est d'avis que le programme est fonctionnel, simple et qu'il satisfait les 5 cantons qui l'utilisent (GR, ZH, VS, AG, TG). Il craint que du temps soit perdu si l'on repartait d'une feuille blanche sur un nouveau programme.

3. Décision et préavis à la commission Structures sur l'acquisition du programme Hofernet

Les membres de la sous-commission trouvent que le montant demandé par Franz Hofer est disproportionné compte tenu que seuls quelques cantons utilisent l'outil en question.

Après discussion, la sous-commission décide de ne pas accepter l'offre de Franz Hofer, de le laisser continuer à entretenir son programme et de le proposer aux cantons qui l'utilisent. La sous-commission encourage les cantons qui utilisent le programme Hofernet à se concerter dans le cadre des négociations de maintenance et de location du programme.

En parallèle, il est décidé de poursuivre l'élaboration du Guide des bonnes pratiques, et de développer un nouvel outil qui sera proposé aux cantons, reprenant les fonctions du ratingtool, mais qui contiendra aussi de nouvelles fonctionnalités. Le développement de ce nouvel outil se fera en concertation avec l'OFAG.

4. Opportunité de développer simultanément l'outil « Ratingtool » et un outil d'appréciation des performances économiques de l'entreprise

L'Art. 8 OAS va évoluer, et il sera à court terme nécessaire d'apprécier la performance économique d'une entreprise lors d'une aide à l'investissement. L'OFAG a pour ambition de déterminer les critères et facteurs qui devront être observés.

Joël Bader et Samuel Brunner proposent que le nouvel outil soit développé en partenariat avec Suissemelio. Philippe Rossy estime indispensable qu'une discussion intense sur les paramètres à observer soit menée avec l'OFAG, avant de les intégrer dans un outil. Ce sujet sera abordé en séance de la Commission "Hochbau et Soziales" le 20 octobre prochain.

5. Suite de l'élaboration du guide des bonnes pratiques en matière de gestion des risques

Même si des discussions seront en cours à propos des critères d'appréciation économique demandés par l'OFAG, le Guide des bonnes pratiques sera quand-même élaboré, quitte à être complété par la suite. Dans un premier temps, le Guide ne sera pas accompagné d'un outil informatique, tant que la forme et les critères d'appréciation ne sont pas connus.

6. Fixation des délais pour la fin des travaux

Daniel Kämpf et Philippe Rossy sont chargés de présenter une version solide du Guide des bonnes pratiques à la journée d'information de Suissemelio en juin 2017. Pour tenir ce délai, une version provisoire sera présentée au plus tard en janvier 2017.

Une séance de la sous-commission « Risque » est agendée au 22 février 2017, 10h, à l'OFAG pour traiter ce point. Deux dates complémentaires sont pré-réservées le 29 mars 2017 et le 31 mai 2017. Elles seront annulées si jugées superflues.

7. Divers et propositions individuelles

Aucun autre sujet n'est abordé dans cette séance.

Le Secrétaire :

Daniel Kämpf

Lausanne, le 8 septembre 2016